

**LEXIBOOK - LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM**  
**Siège social : 6 avenue des Andes - Bâtiment 11 - ZA de Courtaboeuf**  
**à 91940 LES ULIS**  
**SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3.881.659,50 Euros**  
**Immatriculée près le R.C.S. d'EVRY sous le n° B.323.036.921**

---

**Mise en place/maintien de la ligne d'émission de lettres de garanties standard**  
**(« SBLC ») au profit de la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la SA**  
**LEXIBOOK – L.E.S.**  
*(PV du Conseil de Surveillance du 25 janvier 2022)*

**Objet :**

Autorisation à donner au Directoire, pris en la personne de son Président, Monsieur Aymeric LE COTTIER, ès-qualité de Président du Directoire, de signer tout document afférant à la mise en place/au maintien de la ligne d'émission de lettres de garanties standard (ci-après « SBLC »), au profit de la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la SA LEXIBOOK – L.E.S.

**Approbation du Conseil de Surveillance :**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance de la société, après avoir pris connaissance des négociations entre la Société et le pool bancaire, a autorisé le Directoire, pris en la personne de son Président, à signer tout document permettant la mise en place/le maintien des lignes d'émission de lettres de garanties standard (« SBLC ») pour la période du 1<sup>er</sup> février 2022 au 31 janvier 2023, et ce au profit de la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la SA LEXIBOOK – L.E.S.

Monsieur Luc LE COTTIER, Administrateur de la société LEXIBOOK Hong-Kong, n'a pas pris part au vote en raison des dispositions de l'article L.225-88 du Code de Commerce.

**Principaux termes et conditions financières de ces réaménagements :**

Dans le cadre de négociations entre la société LEXIBOOK – L.E.S. et son pool bancaire le 11 janvier 2021, les lettres de garanties standard (ci-après « SBLC ») ont fait l'objet des réaménagements suivants, et ce pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2022 :

- Pour HSBC :
  - o 1.336.239 USD, soit 1.161.947 Euros
  
- Pour la BNP PARIBAS :
  - o SBLC en faveur de BNPP Hong-Kong en couverture des lignes octroyées à Lexibook Hong-Kong : 1.781.339 USD, soit 1.548.990 Euros

- Pour la SOCIETE GENERALE :

- SBLC en faveur de SOCIETE GENERALE Hong-Kong en couverture totale des lignes octroyées à Lexibook Hong-Kong : 1.329.738 USD, soit 1.156.294 €uros
- SBLC en faveur de CITI BANK Hong-Kong en couverture totale des lignes octroyées à Lexibook Hong-Kong : 500.000 USD, soit 434.782 €uros

Les contre-valeurs données en €uros le sont à titre indicatif, sur la base d'une parité, également donnée à titre indicatif au sein du Contrat, de 1,15 US \$ pour 1 €.

Ces lettres de garanties standard (« SBLC ») ont été renouvelées pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2022 au 31 janvier 2023, et ce pour les mêmes montants et les mêmes conditions.

La société LEXIBOOK – L.E.S. se porte garant auprès des banques suscitées (HSBC, BNPP et SOCIETE GENERALE).

**Motifs justifiant de l'intérêt de cette convention pour LEXIBOOK :**

La mise en place de ces SBLC permettra le maintien de l'ouverture des lignes de crédit citées plus avant, et ce dans l'intérêt de la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la société LEXIBOOK – L.E.S..

Il est rappelé que la société LEXIBOOK Hong-Kong a en charge des fonctions extrêmement importantes pour la SA LEXIBOOK – L.E.S., telles la recherche et le développement, la gestion et la fabrication des produits, outre une activité de commercialisation hors groupe essentielle dans le cadre de la stratégie de la société.